



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DÉCLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

PLUS QUE JAMAIS DIRE STOP A LA GUERRE EN UKRAINE ; CONDAMNATION DE L'AGRESSION MILITAIRE DE LA RUSSIE CONTRE L'UKRAINE ; NON A L'ENGRENAGE MILITAIRE, CESSEZ LE FEU ! OUI A UNE SOLUTION NEGOCIEE, SOLIDARITE AVEC LA POPULATION UKRAINIENNE

Le Mouvement de la Paix, avec le collectif national des marches pour la Paix, appelle « à amplifier le mouvement de condamnation de la guerre, à accroître la solidarité avec le peuple ukrainien et avec les acteurs de paix en Russie » et se félicite « de l'adoption en session extraordinaire d'urgence de l'ONU le 2 mars d'une résolution contre la guerre menée par la Russie en Ukraine par 141 voix pour, 5 contre et 35 abstentions ».

Au-delà de la première urgence que constitue le développement d'une aide humanitaire d'urgence en faveur de la population ukrainienne et un accueil inconditionnel et non discriminatoire de tou-te-s les réfugié-e-s, Le Mouvement demande instamment que la France soit porteuse - sur le plan international - d'une proposition de paix pouvant s'articuler ainsi :

- Obtenir un cessez-le-feu et l'arrêt de l'agression russe.
- Remettre sur la table des négociations, l'accord de Minsk 2 de 2015 qui repose sur un cessez-le-feu durable, sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité de l'Ukraine et sur une solution d'autonomie pour les territoires des républiques autoproclamées du Donbass.
- Pour que cette option multilatérale, alors validée par l'ONU et l'OSCE, par la Russie et l'Ukraine notamment, puisse s'imposer et contribuer à une solution politique globale. Il est nécessaire que l'Ukraine obtienne un statut de sécurité collective, d'indépendance et de neutralité qui soit lui-même garanti par l'ONU et en particulier par le Conseil de sécurité des Nations Unies.
- Une solution de ce type constituerait un pas positif dans un processus de négociations qui doit désormais s'inscrire dans le cadre de l'ONU, dans le respect des buts et des principes de sa Charte des Nations Unies.
- L'arrêt des livraisons d'armes dans le respect du Traité sur le commerce des armes ratifié le 24 décembre 2014, interdisant de vendre des armes aux pays en guerre.
- Que soit envisagée la mise en place d'une force d'interposition des Nations Unies.

Il est encore possible de rompre l'engrenage fatal de la guerre qui ne pourrait conduire qu'au pire. Les nombreuses manifestations à travers le monde - y compris en Russie malgré la répression - montrent que **les opinions publiques se mobilisent massivement en faveur d'une solution politique et diplomatique.** Comme l'a dit le secrétaire général des Nations Unies « *Il n'est jamais trop tard pour nouer des négociations de bonne foi et aborder tous les problèmes de manière pacifique* ».

La France doit prendre les initiatives nécessaires tous azimuts pour réunir l'ensemble des pays européens et entamer en urgence la négociation d'un traité de paix et de sécurité commune en Europe, **dans l'esprit** de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, incluant le retrait de

la France de l'OTAN et à terme, la dissolution de l'OTAN, tout en replaçant les Nations Unies au cœur de la construction d'un monde apaisé.

Le Mouvement de la Paix réaffirme avec insistance la nécessité d'une réduction des dépenses d'armement qui ont doublé en 20 ans au plan mondial, de **la mise en œuvre du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)** entré en vigueur en janvier 2021. Accumuler encore plus d'armes, élargir l'OTAN ; maintenir et moderniser l'arme atomique, c'est la voie de l'insécurité pour les Ukrainiens comme pour tous les peuples, **c'est une dérive suicidaire qu'il faut stopper. Il faut mettre en œuvre la Charte des Nations Unies et les résolutions de l'Onu sur la Culture de la Paix et sur les ODD (Objectifs de Développement Durable).**

Le Mouvement de la Paix appelle au développement d'une solidarité matérielle en faveur du peuple ukrainien en soutenant les associations caritatives.

C'est sur ces fondements que le Mouvement de la Paix appelle à participer aux rassemblements initiés le 12 mars 2022 pour y porter la voix de la raison en faveur de la recherche de solutions négociées politiques et diplomatiques ainsi que de la convocation d'une conférence paneuropéenne de la paix sous l'égide de l'OSCE et des Nations Unies.

A Paris, le vendredi 11 mars 2022

Le Mouvement de la Paix

Contact : national@mvtpaix.org

- [Rejoindre le Mouvement de la Paix](#)
- [Créer un comité de paix](#)
- [Faites un don](#)